

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 Mars 2016 A 20H30
SALLE ROGER VERDIER**

PRÉSENTS : BAGNOL Gérard, TILLET Philippe, BLAISE-FONDER Francis, COURBIER Marie-Hélène, MAZAUDOUX Emmanuel, POIRIER Samira, MARSALES Lorène, DUPUY Lucette, PEYRAT Florence, DAIGURANDE Marie-France, POULVELARIE Christian, DAURAT Jacqueline, CHASTAGNER Jean-Noël, LANDRAUD Richard

ABSENTS –EXCUSES : DUPUY Robert procuration à BAGNOL Gérard

Secrétaire de séance : DUPUY Lucette

Approbation et signature du précédent compte rendu C.M. du 11 Février 2016

Vote du Compte Administratif 2015 :

Présentation sur diaporama du compte administratif par M TILLET Philippe

Voir détails sur BM.

Le compte administratif 2015 dégage un excédent pour le budget 2016 de 233 675 €.

Depuis le 1^{er} juillet 2015, les compétences de la DDT en matière d’instruction des permis de construire étaient gratuites. Elles ont été transférées à l’intercommunalité et sont devenues payantes. Le calcul se fera suivant le nombre de dossiers instruits, (environ 3500 €).

La D.G.F. (dotation de l’ETAT versée aux communes) qui se traduit par des baisses et ce jusqu’en 2017, ne couvre plus les besoins obligatoires qui sont à la charge de la Commune (école, culture, sport).

L’AGGLO reverse une compensation qui s’élève à 64 000 € du fait de la déduction de l’emprunt du Coiroux pour 7191.50 € et les services de secours SDIS pour 14 000€ (somme qui n’apparaissent plus dans notre budget)

LECTURE ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

Après lecture du compte administratif, celui est soumis au vote auquel le Maire ne prend pas part et est amené à sortir selon le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vote : 13 voix (le MAIRE ne participant pas au vote suivant la Loi et ayant une procuration)

Retour de M le MAIRE

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU TRÉSORIER 2015 :

Vote : unanimité

VOTE DES TAUX D’IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2016 :

Suite à réunion de la commission Investissements et Achat du 17 Mars 2016 en vue de la préparation du budget primitif, il a été décidé d’augmenter le taux communale de 2% ce qui se traduit par

Taxe habitation : 10.07 Foncier bâti : 15.85 Foncier non bâti : 114.91

Vote : 12 voix pour Contre : 1 voix Abstentions : 2 voix

VOTE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2016 :

| NOM ASSOCIATIONS | Montant | NOM ASSOCIATIONS | Montant |
|---|-------------------|--------------------------|-------------------|
| ADIL | 38,00 € | Brénige FM | 310,00 € |
| ASJN | 560,00 € | Média Grand Brive | 60,00 € |
| APE | 560,00 € | CAUE | 150,00 € |
| Bibliothèque prêt | 33,00 € | Fondation du Patrimoine | 60,00 € |
| ARC EN CIEL | 220,00 € | JN Rando | 300,00 € |
| FAL | 24,00 € | Comité des Fêtes | 220,00 € |
| Instance de Coordination et de l’Autonomie | 936,00 € | Foyer Rural | 220,00 € |
| ODCV | 35,00 € | Amis de Jugeals-Nazareth | 220,00 € |
| SPA | 60,00 € | Prévention routière | 35,00 € |
| Association Sportive Ecole | 600,00 € | Sté de chasse | 220,00 € |
| total | 3 066,00 € | | 1 795,00 € |

Soit un total de 4861 €

Une discussion a été engagée concernant la subvention de 310 € de Brénige FM. Un sondage va être fait auprès des Associations pour connaître la fréquence des utilisations de cette radio en fonction de leurs activités, ce qui pourrait amener la Commune à dénoncer la convention existante.

Pour obtenir les subventions les associations doivent fournir la mise à jour de leur bureau, leur budget et projet.

Votes : 11 voix pour Abstentions : 4

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016

Voir tableau et compte rendu sur BM

Vote : unanimité

PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX DEPENSES DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ELECTRIFICATION ET D'ENERGIE DE LA CORREZE

Renouvellement de l'adhésion à la FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ELECTRIFICATION ET D'ENERGIE DE LA CORREZE pour la somme de 2093 €

Vote : unanimité

Demande de subvention à la FF Football pour l'acquisition de buts :

Nécessité d'acquérir des buts de foot repliables aux normes en vigueur pour le terrain de foot. Un devis estimatif a été demandé auprès du magasin INTERCLUB spécialisé dans ce genre de fourniture. Montant HT : 2715 .00 € soit TTC 3258 € avec une demande de subvention à la Fédération de Football de 60% sur le HT.

Vote : unanimité

Réhabilitation Salle Polyvalente Jean Moulin : délibération complémentaire :

Une nouvelle proposition de l'Etat pour une subvention fond de soutien à l'investissement public local, ce qui permettrait si accord à la Commune d'obtenir une subvention supérieure à celle prévue qui s'étalait sur 2 tranches (demande conservé en cas de refus) et la Commune conserve quand même les deux tranches du département. Lecture de la délibération par M le Maire et mise au vote

Vote : unanimité

Frais de scolarisation Ecole de Brive année 2013/2014

Règlement de ces frais car c'est un enfant qui fréquente une CLIS, et que nous n'en possédons pas, pour un montant de 541.31 €

Vote : unanimité

Divers

Réunion avec l'architecte pour projet définitif. Mise en ligne à partir du 04/04/2016 pour appel d'offre Remises des appels d'offres le 09/05/2016

Convocation de la CAO (Commission Appel Offre) pour le 10/05/2016 pour ouvrir les plis.

Sécurisation du périmètre autour de la Salle Polyvalente avant travaux courant juillet. Début des travaux fin Août-début Septembre

Plaques du Kiboutz

Poses des plaques entre les 11-15 avril 2016, avec réalisation d'un film documentaire Inauguration le 05 juin 2016

Fermeture de la Mairie

La Mairie sera fermée le 06 et 07 Mai 2016 (pour l'Ascension)

Haut débit : mise en service vers septembre-octobre

Les questions étant épuisées la séance est levée à 23 h35